

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire Du samedi 26 juin 2021 à 18 h

Conformément à l'article 9 des statuts, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale extraordinaire de la Ligue Méditerranéenne de Billard qui se tiendra en distanciel.

Vous avez la possibilité de participer en visioconférence ou, en cas d'impossibilité, de voter par correspondance.

Modalités :

- **Vote direct** : présence en visioconférence

- **Vote par correspondance** : utiliser le formulaire joint.

« Nous acceptons exceptionnellement le retour par mail à l'adresse imbsecretaire@gmail.com , un accusé de réception vous sera transmis par retour de mail»

Résumé :

Présent en visioconférence	Vote direct	
Vote par correspondance	Envoi du formulaire par mail	à : imbsecretaire@gmail.com Réponse : AR

Le formulaire de vote devra nous être retourné au plus tard 3 jours francs avant la tenue de la réunion, soit le mercredi 23 juin 2021.

Ordre du jour

- 1 Approbation des statuts
- 2 Approbation du règlement intérieur
- 3 Licences 2021-2022
- 4 Formalités
- 5 Questions diverses ne donnant pas lieu à vote
 - Ecoles de billards et labellisation
 - Formations CFA, DFI, arbitrage, stages...
 - Billard à poche
 - Relations avec les municipalités

Le Président
Luc AMOUROUX
Le 25 mai 2021

Pj : Formulaire de vote par correspondance
Projet de résolutions

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Assemblée Générale Extraordinaire
Du samedi **26 juin 2021 à 18h**

Je soussigné :

Représentant du club :

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour annexé à la convocation, souhaite exprimer mon vote par correspondance sur chacune des questions soumises à délibération et dont le projet de résolution figure ci-après. Cocher la case correspondant à votre choix.

Résolution	Libellé	Pour	Contre	Abstention
Première résolution	Approbation des statuts			
Deuxième résolution	Approbation du règlement intérieur			
Troisième résolution	Licences 2021-2022			
Quatrième résolution	Formalités-pouvoirs à donner			

Date :

Signature :

Pour être pris en compte ce formulaire doit être retourné à imbsecrtaire@gmail.com et réceptionné 3 jours francs avant la date de la réunion soit le 23 juin au plus tard. Le formulaire est présumé réceptionné à la date de l'envoi.

En cas de présence au moment du vote, le formulaire de vote par correspondance ne sera pas pris en compte.

Projet de résolution
Assemblée Générale Extraordinaire
Du 26 juin 2021 à 18 heures

PREMIERE RESOLUTION Approbation des statuts

Le projet de statuts a été diffusé aux présidents de clubs par courriel le 24 avril 2021. Après discussion en assemblée générale extraordinaire, l'approbation des statuts est mise aux voix.

DEUXIEME RESOLUTION Approbation du règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur a été diffusé aux présidents de clubs par courriel le 24 avril 2021. Après discussion en assemblée générale extraordinaire, l'approbation du règlement intérieur est mise aux voix.

TROISIEME RESOLUTION licences 2021-2022

La part ligue est revue et totalement intégrée dans la licence FFB.

	Actuel 2020-2021				Total adhérent	Proposé 2021-2022	Ecart 2020-2021 2021-2022
	Part FFB	Part LMB	Règlement FFB	Licence LMB			
Club	50	30	80	0	80	80	0
-17	8	0	0	0	8	8	0
-21	9	4	13	+10	23	20	-3
+21	43	4	47	+21	68	60	-8
Découverte	28	4	32	+11	43	40	-3

L'approbation de la résolution est mise aux voix.

QUATRIEME RESOLUTION pouvoirs à donner

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seraient nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES non soumises à vote